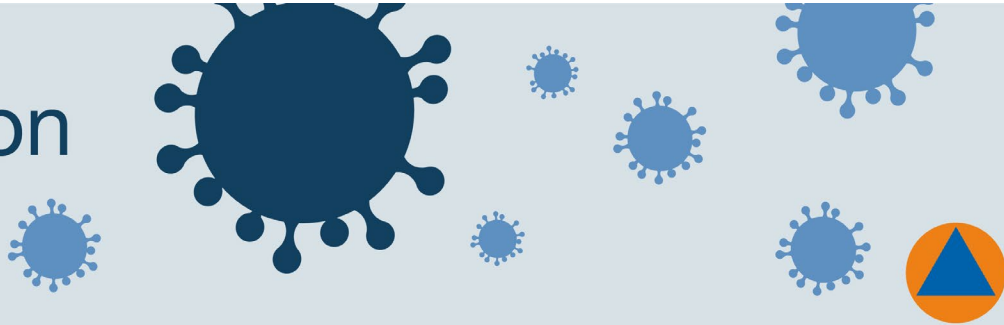


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins et les professionnels qui effectuent des tests de dépistage COVID-19, et les gestionnaires et le personnel des laboratoires**

**DATE : Le 14 juillet 2020**

**OBJET : Mise à jour de la requête et du Guide de saisie de dépistage de la COVID-19**

Veillez prendre note que la requête à utiliser dans le cadre d'un dépistage de la COVID-19 a été mise à jour en fonction des nouveaux critères émis par le MSSS (M1 à M22). Le *Guide de saisie* a été mis à jour et un *Guide de dépistage* précisant les nouveaux critères a également été élaboré.

Nous vous rappelons que la complétion de cette requête est **obligatoire** lors de tout dépistage de la COVID-19 et doit être utilisée par tout professionnel effectuant un test de dépistage, et ce, **dès maintenant**. Les informations requises sont extrêmement importantes et nous en appelons à votre rigueur pour remplir chaque section de façon lisible.

Processus d'approvisionnement de la requête :

- Tous les départements identifiés ci-dessous seront automatiquement approvisionnés par le magasinier avec la nouvelle version de la requête, soit :
  - Urgences
  - Soins intensifs
  - Cliniques de dépistage
  - Cliniques d'évaluation
  - Unités COVID
  - Sites non traditionnels (SNT)
- Tous les autres départements ont la responsabilité de procéder aux photocopies de la nouvelle requête et de s'assurer de **jeter toute version antérieure**. Vous devez procéder dès maintenant.

Nous vous remercions de votre collaboration,

**Annick Bouchard**

Directrice clinico-administrative Optilab et directrice adjointe  
Direction des services multidisciplinaires, volet services diagnostiques et télésanté

p. j. (3)

Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette, directrice générale adjointe

**\*\*\* TOUTES LES ZONES DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES \*\*\***

ZONE IDENTIFICATION DE L'USAGER									
Nom :									
Prénom :									
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M									
Date de naissance :									
Code postal :									
RAMQ :									
Téléphone :									
Cellulaire :									
Travailleur de la santé : <input type="checkbox"/> CISSCA <input type="checkbox"/> Hors CISSCA									
Si travailleur de la santé, précisez le milieu :									
<input type="checkbox"/> CH	<input type="checkbox"/> RI/RTF/CR/CLSC/CLIN./CAB.								
<input type="checkbox"/> CHSLD	<input type="checkbox"/> Laboratoire								
<input type="checkbox"/> RPA	<input type="checkbox"/> Autre : _____								
Autre travailleur :									
<input type="checkbox"/> École	<input type="checkbox"/> Prison								
<input type="checkbox"/> Milieu de garde	<input type="checkbox"/> Autre : _____								
Usager en milieu d'hébergement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non									
Si oui, précisez le type d'hébergement :									
<input type="checkbox"/> CHSLD	<input type="checkbox"/> Hébergement commun								
<input type="checkbox"/> RPA	<input type="checkbox"/> Autre : _____								
<input type="checkbox"/> RI/RTF/CR									
ZONE PRÉLÈVEMENT									
Date :	Heure :								
Nom du lieu de prélèvement :									
Prélevé par :									
<input type="checkbox"/> CONTRE-INDICATION AU PRÉLÈVEMENT									
<input type="checkbox"/> Évaluation clinique complétée									
Voyage hors Québec : _____									
Date de retour du voyage : _____									
Type de spécimen :									
<input type="checkbox"/> Gorge / Nasopharynx	<input type="checkbox"/> Gorge / Nez <input type="checkbox"/> Autre :								
ZONE IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR									
Obligatoire : Romero Chica, Liliana	N° permis : 18623								
Si autre prescripteur ▼									
Nom :	_____								
Prénom :	_____								
N° permis :	_____								
ZONE IDENTIFICATION DU SPÉCIMEN									
Utiliser étiquette Avery Modèle #51660 dimension 1 X 2 5/8 pouces									
Indiquez obligatoirement sur l'étiquette en lettres moulées :	<p><b>EXEMPLE</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Nom :</td> <td>Tralala</td> </tr> <tr> <td>Prénom :</td> <td>Lala</td> </tr> <tr> <td>Date de naissance :</td> <td>2005-09-19</td> </tr> <tr> <td>RAMQ :</td> <td>TRALL12345678</td> </tr> </table>	Nom :	Tralala	Prénom :	Lala	Date de naissance :	2005-09-19	RAMQ :	TRALL12345678
Nom :	Tralala								
Prénom :	Lala								
Date de naissance :	2005-09-19								
RAMQ :	TRALL12345678								
Nom prénom									
Date de naissance									

ZONE IDENTIFICATION DE LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE DU PATIENT	
<input type="checkbox"/> 01 Bas St-Laurent	<input type="checkbox"/> 11 Gaspésie-IDM
<input type="checkbox"/> 02 Saguenay-Lac-St-Jean	<input type="checkbox"/> 12 Chaudière-Appalaches
<input type="checkbox"/> 03 Capitale-Nationale	<input type="checkbox"/> 13 Laval
<input type="checkbox"/> 04 Mauricie et Centre-du-Québec	<input type="checkbox"/> 14 Lanaudière
<input type="checkbox"/> 05 Estrie	<input type="checkbox"/> 15 Laurentides
<input type="checkbox"/> 06 Montréal	<input type="checkbox"/> 16 Montérégie
<input type="checkbox"/> 07 Outaouais	<input type="checkbox"/> 17 Nunavik
<input type="checkbox"/> 08 Abitibi-Témiscamingue	<input type="checkbox"/> 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James
<input type="checkbox"/> 09 Côte-Nord	<input type="checkbox"/> Si RSS inconnu, inscrire le code postal : _____
<input type="checkbox"/> 10 Nord-du-Québec	

ZONE IDENTIFICATION DE LA PRIORITÉ	
<b>Est-ce que la personne présente des SYMPTÔMES ?</b>	
<input type="checkbox"/> OUI → choisir UNE priorité « M... » représentant la situation ▼	
Patients en milieu de soins aigus (urgence, hôpital)	M1 <input type="checkbox"/>
Usager en milieu d'hébergement (CHSLD, RPA, RI-RTF, etc.)	M2 <input type="checkbox"/>
Travailleur de la santé	M3 <input type="checkbox"/>
Dans la communauté (population)	M7 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> NON → choisir UNE priorité « M... » représentant la situation ▼	
CONTEXTE DE SOINS AIGUS (URGENCE, HÔPITAL)	
Thérapie immunosuppressive imminente (ex.: chimiothérapie)	M10 <input type="checkbox"/>
Admission à l'hôpital et pré-opératoire	M8 <input type="checkbox"/>
Tout usager à l'urgence (ambulatoire et civière)	M22 <input type="checkbox"/>
Pré-intubation ou autre IMGA reconnue	M11 <input type="checkbox"/>
Pré-bronchoscopie	M12 <input type="checkbox"/>
Greffe imminente (donneur et receveur)	M4 <input type="checkbox"/>
CLIENTÈLE VULNÉRABLE (MILIEU DE VIE)	
Admission en hébergement (CHSLD, RPA, RI-RTF, etc.)	M9 <input type="checkbox"/>
Intégration dans milieux de vie (Centre Jeunesse, refuge, etc.)	M16 <input type="checkbox"/>
TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ	
Dépistage systématique	M17 <input type="checkbox"/>
Transfert entre zone chaude vers zone froide	M20 <input type="checkbox"/>
ÉCLOSION	
Personnel dans milieu de soins ou hébergement	M5 <input type="checkbox"/>
Usager dans milieu de soins ou hébergement	M6 <input type="checkbox"/>
Milieu scolaire ou de garde	M15 <input type="checkbox"/>
Autre milieu de travail	M14 <input type="checkbox"/>
AUTRES SITUATIONS	
Validation de la guérison	M19 <input type="checkbox"/>
Contacts étroits d'un cas (sous recommandation de la Santé Publique)	M13 <input type="checkbox"/>
Programme de gestion des entrées dans les régions isolées	M18 <input type="checkbox"/>
Autres indications prescrites par la santé publique	M21 <input type="checkbox"/>
Autre indication non spécifiée : _____	M22 <input type="checkbox"/>

## Description des nouvelles priorités

Nouvelle priorité	Descriptions de la priorité Version du 1er juin 2020
<b>M1</b>	Les patient(e)s ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 en milieu de soins aigus (par exemple à l'urgence, hospitalisés, hémodialysés).
<b>M2</b>	Les usagers ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 des milieux d'hébergement (CHSLD, RPA) et les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
<b>M3</b>	Les travailleurs de la santé ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 (tous les titres d'emploi).
<b>M4</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles avec la COVID-19 qui <b>subiront une greffe</b> , dans la préadmission et à l'admission ainsi que leurs donneurs.
<b>M5</b>	<b>En présence d'une écloison, le personnel en contact avec les usagers</b> (avec ou sans symptômes compatibles avec la COVID-19) dans une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
<b>M6</b>	<b>En présence d'une écloison, les usagers</b> d'une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
<b>M7</b>	Toutes les autres personnes ayant des symptômes compatibles de la COVID-19.
<b>M8</b>	Les patients <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 admis ou qui seront admis dans les 48 prochaines heures dans les unités de soins aigus, notamment en chirurgie, en médecine (incluant la gériatrie), en pédiatrie, en psychiatrie ou en obstétrique. Dépistage d'usager sans symptômes avant séance d'électroconvulsivothérapie (ECT).
<b>M9</b>	Les usagers <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration dans certains milieux où des personnes à risque de complications de la COVID-19 (ou dont la prise en charge est complexe) vivent ou reçoivent des soins et des services de santé soutenus (CHSLD, RPA, RI-RTF, soins de longue durée, palliatifs ou psychiatriques, réadaptation en santé physique ou en déficience physique). Proches aidants. Bénévoles au CISSS de Chaudière-Appalaches.
<b>M10</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 (autres que greffées) qui subiront une procédure immunosuppressive (radiothérapie, oncologie).
<b>M11</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une intubation dans les 48 prochaines heures.
<b>M12</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une bronchoscopie dans les 48 heures pour les milieux qui n'utilise pas systématiquement le N95.
<b>M13</b>	Les contacts étroits et prolongés de cas COVID-19 <b>sans symptômes</b> sur recommandation du directeur de santé publique.
<b>M14</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de travail (autre que travailleurs de la santé) en écloison ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
<b>M15</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de garde ou scolaire en écloison ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
<b>M16</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration en milieu de vie collectif avec hébergement (ex. : refuge pour personnes en situation de vulnérabilité sociale, milieu carcéral, centre jeunesse, RI-RTF, RAC, foyer de groupe, etc.).
<b>M17</b>	Travailleurs de la santé <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre d'un dépistage systématique (tous les titres d'emploi).
<b>M18</b>	Personne <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre de l'application de programmes de gestion des entrées dans les régions isolées. Inklus les voyageurs qui ont besoin d'un test de dépistage dans le cadre de leur travail ou pour retourner dans leur pays d'origine.
<b>M19</b>	Les personnes atteintes de la COVID-19 qui sont <b>considérées guéries</b> sur la base des critères cliniques, mais dont l'exigence de TAAN négatifs en fin de la COVID-19 est recommandée par l'INSPQ.
<b>M20</b>	Travailleur de la santé/stagiaire/étudiant/médecin <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui passe d'une région à forte endémicité vers une région à faible endémicité. Cette catégorie inclut également le personnel d'agence.
<b>M21</b>	Autres indications à la discrétion des directeurs de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un agent de prévention et de contrôle des infections.
<b>M22</b>	Toute autre indication non documentée. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les visiteurs en CHSLD (ou autre milieu)</li> <li>• Dépistage dans les centres de prélèvements</li> </ul> Les personnes de cette catégorie n'ont pas de symptômes compatibles avec la COVID-19.

N. B. : À noter que seul les travailleurs de la santé sont maintenant considérés comme travailleurs essentiels.

**\*\*À l'intention du personnel qui effectue le dépistage de la COVID-19, voici les instructions pour faciliter la complétion de la requête. \*\***

ZONE IDENTIFICATION DE L'USAGER	
Complétez toutes les informations d'identification demandées	
Partie « <b>Travailleur de la santé</b> » : Est-ce que la personne dépistée est un travailleur de la santé ?	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Si OUI :           <ul style="list-style-type: none"> <li>Cochez s'il s'agit d'un travailleur de la santé du CISSS de Chaudière-Appalaches ou hors CISSS de Chaudière-Appalaches</li> <li>Cochez le milieu de travail</li> <li>Si « Autre » milieu, cochez et précisez</li> </ul> </li> </ul>	
Travailleur de la santé : <input type="checkbox"/> CISSSCA <input type="checkbox"/> Hors CISSSCA Si travailleur de la santé, précisez le milieu : <input type="checkbox"/> CH <input type="checkbox"/> RI/RTF/CR/CLSC/CLIN./CAB. <input type="checkbox"/> CHSLD <input type="checkbox"/> Laboratoire <input type="checkbox"/> RPA <input type="checkbox"/> Autre : _____	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Si NON, laissez cette partie vide.</li> </ul>	
Partie « <b>Autre travailleur</b> »	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Si la personne dépistée est un travailleur œuvrant dans un autre domaine que celui de la santé, cochez le milieu de travail</li> <li>Si « Autre » milieu, cochez et précisez</li> </ul>	
Autre travailleur : <input type="checkbox"/> École <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Milieu de garde <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Laissez cette partie vide si la personne dépistée n'est pas un travailleur.	
Partie « <b>Usager en milieu d'hébergement</b> » :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que la personne dépistée est un usager hébergé ?</li> <li>Cochez OUI ou NON</li> <li>Si OUI, cochez le type d'hébergement</li> <li>Si « Autre » milieu, cochez et précisez</li> </ul>	
Usager en milieu d'hébergement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, précisez le type d'hébergement : <input type="checkbox"/> CHSLD <input type="checkbox"/> Hébergement commun <input type="checkbox"/> RPA <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> RI/RTF/CR	
ZONE PRÉLÈVEMENT	
Complétez toutes les informations d'identification demandées	
Pour le « Nom du lieu de prélèvement », précisez l'endroit où le prélèvement est fait. Voici quelques exemples :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CLINIQUE DÉPISTAGE COVID-19 (LÉVIS) (AUTO)</li> <li>CLINIQUE ÉVALUATION COVID-19 (LÉVIS)</li> <li>CLINIQUE ÉVALUATION MOBILE COVID</li> </ul>	
ZONE IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR	
Le nom de la directrice de la santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches, D <sup>re</sup> Liliانا Romero Chica (No permis 18623), apparaît obligatoirement sur la requête afin de faciliter le traitement et le retour de l'ensemble des résultats des tests effectués dans la région de Chaudière-Appalaches.	
Pour ajouter un autre prescripteur complétez TOUTES les informations demandées :	
Obligatoire : Romero Chica, Liliانا N° permis : 18623 Si autre prescripteur ▼ Nom : _____ Prénom : _____ N° permis : _____	
ZONE IDENTIFICATION DU SPÉCIMEN	
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Utiliser étiquette Avery Modèle #51660 dimension 1 X 2 5/8 pouces</li> <li>→ Indiquez obligatoirement sur l'étiquette en lettres moulées :           <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom</li> <li>Prénom</li> <li>Date de naissance</li> <li>RAMON</li> </ul> </li> </ul>	
Nom : <u>Tania</u> Prénom : <u>Lala</u> Date de naissance : <u>2007-04-19</u> RAMON : <u>TRAILLIER 45678</u>	

ZONE IDENTIFICATION DE LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'USAGER	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cochez la région sociosanitaire de la personne dépistée.</li> <li>Si la région sociosanitaire de l'utilisateur est inconnue, veuillez cochez cette option et indiquez le code postal.</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Si RSS inconnu, inscrire le code postal : _____	
ZONE IDENTIFICATION DE LA PRIORITÉ (Voir verso pour définitions)	
Si la personne dépistée présente des SYMPTÔMES* compatibles de la COVID-19	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cochez OUI</li> <li>Identifiez UNE priorité représentant la situation parmi les suivantes</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> OUI → choisir UNE priorité « M... » représentant la situation ▼	
Patients en milieu de soins aigus (urgence, hôpital)	M1 <input type="checkbox"/>
Usager en milieu d'hébergement (CHSLD, RPA, RI-RTF, etc.)	M2 <input type="checkbox"/>
Travailleur de la santé	M3 <input type="checkbox"/>
Dans la communauté (population)	M7 <input type="checkbox"/>
Si la personne dépistée ne présente pas de SYMPTÔMES* compatibles de la COVID-19	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cochez NON</li> <li>Identifiez UNE priorité représentant la situation parmi les suivantes</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> NON → choisir UNE priorité « M... » représentant la situation ▼	
CONTEXTE DE SOINS AIGUS (URGENCE, HÔPITAL)	
Thérapie immunosuppressive imminente (ex.: chimiothérapie)	M10 <input type="checkbox"/>
Admission à l'hôpital et pré-opératoire	M8 <input type="checkbox"/>
Tout usager à l'urgence (ambulatoire et civière)	M22 <input type="checkbox"/>
Pré-intubation ou autre IMGA reconnue	M11 <input type="checkbox"/>
Pré-bronchoscopie	M12 <input type="checkbox"/>
Grefte imminente (donneur et receveur)	M4 <input type="checkbox"/>
CLIENTÈLE VULNÉRABLE (MILIEU DE VIE)	
Admission en hébergement (CHSLD, RPA, RI-RTF, etc.)	M9 <input type="checkbox"/>
Intégration dans milieux de vie (Centre Jeunesse, refuge, etc.)	M16 <input type="checkbox"/>
TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ	
Dépistage systématique	M17 <input type="checkbox"/>
Transfert entre zone chaude vers zone froide	M20 <input type="checkbox"/>
ÉCLOSION	
Personnel dans milieu de soins ou hébergement	M5 <input type="checkbox"/>
Usager dans milieu de soins ou hébergement	M6 <input type="checkbox"/>
Milieu scolaire ou de garde	M15 <input type="checkbox"/>
Autre milieu de travail	M14 <input type="checkbox"/>
AUTRES SITUATIONS	
Validation de la guérison	M19 <input type="checkbox"/>
Contacts étroits d'un cas (sous recommandation de la Santé Publique)	M13 <input type="checkbox"/>
Programme de gestion des entrées dans les régions isolées	M18 <input type="checkbox"/>
Autres indications prescrites par la santé publique	M21 <input type="checkbox"/>
Autre indication non spécifiée :	M22 <input type="checkbox"/>

\*Les symptômes compatibles à la COVID-19 sont les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre;
- Apparition ou aggravation d'une toux;
- Difficultés respiratoires;

OU

- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût.

D'autres symptômes peuvent aussi apparaître comme un mal de gorge, un mal de tête, de la douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit et de la diarrhée. Les symptômes peuvent être légers ou plus sévères comme ceux associés à la pneumonie.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c46469>

### Description des nouvelles priorités

Notez que les priorités indiquées dans ce guide prévalent sur celles qui apparaissent au verso de la **Requête demande de dépistage de la COVID-19** (ref : F-M-BM-LEV-001 (2020-04-01)).

Nouvelle priorité	Descriptions de la priorité Version du 1er juin 2020
M1	Les patient(e)s ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 en milieu de soins aigus (par exemple à l'urgence, hospitalisés, hémodialysés).
M2	Les usagers ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 des milieux d'hébergement (CHSLD, RPA) et les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
M3	Les travailleurs de la santé ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 (tous les titres d'emploi).
M4	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles avec la COVID-19 qui <b>subiront une greffe</b> , dans la préadmission et à l'admission ainsi que leurs donneurs.
M5	<b>En présence d'une éclosion, le personnel en contact avec les usagers</b> (avec ou sans symptômes compatibles avec la COVID-19) dans une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
M6	<b>En présence d'une éclosion, les usagers</b> d'une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
M7	Toutes les autres personnes ayant des symptômes compatibles de la COVID-19.
M8	Les patients <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 admis ou qui seront admis dans les 48 prochaines heures dans les unités de soins aigus, notamment en chirurgie, en médecine (incluant la gériatrie), en pédiatrie, en psychiatrie ou en obstétrique. Dépistage d'usager sans symptômes avant séance d'électroconvulsivothérapie (ECT).
M9	Les usagers <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration dans certains milieux où des personnes à risque de complications de la COVID-19 (ou dont la prise en charge est complexe) vivent ou reçoivent des soins et des services de santé soutenus (CHSLD, RPA, RI-RTF, soins de longue durée, palliatifs ou psychiatriques, réadaptation en santé physique ou en déficience physique). Proches aidants. Bénévoles au CISSS de Chaudière-Appalaches.
M10	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 (autres que greffées) qui subiront une procédure immunosuppressive (radiothérapie, oncologie).
M11	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une intubation dans les 48 prochaines heures.
M12	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une bronchoscopie dans les 48 heures pour les milieux qui n'utilise pas systématiquement le N95.
M13	Les contacts étroits et prolongés de cas COVID-19 <b>sans symptômes</b> sur recommandation du directeur de santé publique.
M14	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de travail (autre que travailleurs de la santé) en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
M15	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de garde ou scolaire en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
M16	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration en milieu de vie collectif avec hébergement (ex. : refuge pour personnes en situation de vulnérabilité sociale, milieu carcéral, centre jeunesse, RI-RTF, RAC, foyer de groupe, etc.).
M17	Travailleurs de la santé <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre d'un dépistage systématique (tous les titres d'emploi).
M18	Personne <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre de l'application de programmes de gestion des entrées dans les régions isolées. Inclus les voyageurs qui ont besoin d'un test de dépistage dans le cadre de leur travail ou pour retourner dans leur pays d'origine.
M19	Les personnes atteintes de la COVID-19 qui sont <b>considérées guéries</b> sur la base des critères cliniques, mais dont l'exigence de TAAN négatifs en fin de la COVID-19 est recommandée par l'INSPQ.
M20	Travailleur de la santé/stagiaire/étudiant/médecin <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui passe d'une région à forte endémicité vers une région à faible endémicité. Cette catégorie inclut également le personnel d'agence.
M21	Autres indications à la discrétion des directeurs de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un agent de prévention et de contrôle des infections.
M22	Toute autre indication non documentée. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les visiteurs en CHSLD (ou autre milieu)</li> <li>• Dépistage dans les centres de prélèvements</li> </ul> Les personnes de cette catégorie n'ont pas de symptômes compatibles avec la COVID-19.

N. B. : À noter que seul les travailleurs de la santé sont maintenant considérés comme travailleurs essentiels.



## Précisions en lien avec le dépistage des M1-M22

Dernière mise à jour : 8 juillet 2020

<b>M1</b>	<b>Les patient(s) ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 en milieu de soins aigus (par exemple à l'urgence, hospitalisés, hémodialysés).</b>
	Ce groupe correspond à l'ancien groupe G1. Donc toute personne qui se trouve à l'hôpital (incluant l'urgence) et qui présente des symptômes compatibles de la COVID-19 se fera dépister selon M1. Le test rapide est utilisé pour ce groupe.  <i>*Ne pas utiliser le milieu de transport suivant : M4RT (bouchon mauve), ce dernier n'est pas compatible avec le test rapide.</i>
<b>M2</b>	<b>Les usagers ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 des milieux d'hébergement (CHSLD, RPA) et les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).</b>
	Ce groupe correspond à l'ancien groupe G3. Donc toute personne qui se trouve dans un CHSLD, une RPA ou une RI-RTF et qui présente des symptômes compatibles de la COVID-19 se fera dépister selon M2. Le test rapide est utilisé pour ce groupe.  <i>*Ne pas utiliser le milieu de transport suivant : M4RT (bouchon mauve), ce dernier n'est pas compatible avec le test rapide.</i>
<b>M3</b>	<b>Les travailleurs de la santé ayant des symptômes compatibles de la COVID-19.</b>
	La démarche pour les travailleurs de la santé du CISSS de Chaudière-Appalaches demeure la même. Si un employé ou un médecin présente des symptômes, il appelle au 418 830-7472 et il se verra donner un rendez-vous dans une clinique de dépistage rapidement. Tous les titres d'emploi du CISSS de Chaudière-Appalaches sont inclus dans cette catégorie. Le test rapide est utilisé pour ce groupe.  <i>*Ne pas utiliser le milieu de transport suivant : M4RT (bouchon mauve), ce dernier n'est pas compatible avec le test rapide.</i>
<b>M4</b>	<b>Les personnes sans symptômes compatibles avec la COVID-19 qui subiront une greffe, dans la préadmission et à l'admission ainsi que leurs donneurs.</b>
	Cette situation est peu probable dans la région de la Chaudière-Appalaches. Aucune trajectoire spécifique n'a été mise en place.
<b>M5</b>	<b>En présence d'une éclosion, le personnel en contact avec les usagers (avec ou sans symptômes compatibles avec la COVID-19) dans une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.</b>
	Si une éclosion devait apparaître dans un milieu de vie, nous avons une personne responsable comité régional éclosion qui coordonne toutes les mesures à prendre, incluant le dépistage, en collaboration avec l'équipe terrain. En fonction de la situation, les employés pourront se voir donner un rendez-vous en clinique de dépistage, ou bien bénéficier d'un dépistage sur place, dans le milieu de travail. Les employés seront informés de la situation et des modalités dès que possible.

**En présence d'une écloison, les usagers d'une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.**

**M6**

Si une écloison devait apparaître dans un milieu de vie, nous avons un comité régional écloison qui coordonne toutes les mesures à prendre, incluant le dépistage, en collaboration avec l'équipe terrain.  
En fonction de la situation, les usagers pourront se voir donner un rendez-vous en clinique de dépistage, ou bien bénéficier d'un dépistage sur place, dans le milieu de travail.  
Les employés seront informés de la situation et des modalités dès que possible.

**Toutes les autres personnes ayant des symptômes compatibles de la COVID-19.**

**M7**

Cette catégorie englobe l'ensemble des personnes qui présentent des symptômes compatibles de la COVID-19 et qui ne répondent pas aux critères précédents. Souvent nous retrouvons ces personnes dans les cliniques de dépistage et d'évaluation.

Ce groupe correspond à l'ancien G4.

**Les patients sans symptômes compatibles de la COVID-19 admis ou qui seront admis dans les 48 prochaines heures dans les unités de soins aigus, notamment en chirurgie, en médecine (incluant la gériatrie), en pédiatrie, en psychiatrie ou en obstétrique.**

Ce groupe présente plusieurs sous-groupes.

**M8**

1. Usager admis en provenance de l'urgence : ces derniers seront dépistés à l'urgence dès que l'admission est confirmée. Cependant, si l'usager présente des symptômes compatibles de la COVID-19, il est important de le mettre en M1, afin de bénéficier du test rapide pour orienter l'usager et déterminer les mesures d'isolement. Un usager M8 ne requiert pas d'isolement s'il ne présente pas de symptôme et qu'il n'a pas été identifié comme contact d'un cas confirmé de COVID-19 (donc usager vert).
2. Usager admis hors urgence : l'usager sera dépisté à son arrivée au centre hospitalier sur l'unité de soins qui l'accueille. Nous rappelons que si l'usager présente des symptômes il doit être dépisté selon M1 et s'il a été identifié comme un contact d'un cas confirmé, il sera M8.
3. Usagers du bloc opératoire : chaque usager qui passe au bloc opératoire se fera dépister 48 heures avant la chirurgie dans une clinique de dépistage (CDD) ou d'évaluation (CDÉ). Les agentes administratives du préopératoire sont responsables de donner les rendez-vous à l'usager. Le résultat sera disponible dans le dossier médical électronique de l'usager dès que l'analyse du prélèvement est terminée. Un document plus complet a été élaboré et sera mis à la disposition des personnes concernées.
4. Les usagers qui doivent se faire opérer en urgence (provenance de clinique externe, d'hospitalisation plus de 48 heures ou urgence) doivent se faire dépister, mais il n'est pas nécessaire d'attendre le résultat du test pour opérer.
5. Femmes enceintes : pour celles qui accouchent naturellement, elles seront dépistées dès que possible sur l'unité; pour celles qui accouchent par césarienne ou déclenchement, elles iront faire leur test en clinique de dépistage ou d'évaluation 48 heures avant l'accouchement. Notez que les femmes enceintes qui accouchent en maison de naissance ne se feront pas dépister.
6. Avant chaque séance d'électroconvulsivothérapie (ETC), travaux en cours.

**Important :**

Il ne faut pas dépister les personnes rétablies dans les trois derniers mois suivant le test positif.

Si l'usager admis est déjà positif, vous devez demander une évaluation par le médecin. Celui-ci pourra évaluer s'il est pertinent de faire des tests pour lever l'isolement de l'usager.

**Les usagers sans symptômes compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration dans certains milieux où des personnes à risque de complications de la COVID-19 (ou dont la prise en charge est complexe) vivent ou reçoivent des soins et des services de santé soutenus (CHSLD, RPA, RI-RTF, soins de longue durée, palliatifs ou psychiatriques, réadaptation en santé physique ou en déficience physique).**

Séjour de plus de 24 heures en CH ou admission en provenance d'un CH :

Tous les usagers qui séjournent en centre hospitalier plus de 24 heures doivent se faire dépister avant d'intégrer ou de réintégrer un CHSLD, une RPA ou une RI-RTF. Ce dépistage est fait en CH et doit être fait seulement lorsque l'orientation de l'usager est connue afin de respecter un délai maximum de 48 heures entre le dépistage et le départ de l'usager.

Un usager rétabli de la COVID-19 ne doit pas se faire tester avant l'intégration ou la réintégration d'un de ces milieux.

**M9**

Pour les admissions en provenance de la communauté :

CHSLD : toutes les admissions sont dépistées par le SAD

RI SAPA de 20 places et plus : toutes les admissions sont dépistées par le SAD

RPA : nous ne dépistons pas les admissions en provenance de la communauté

RI SAPA de moins de 20 places et toutes les autres RI-RTF : nous ne dépistons pas les admissions en provenance de la communauté

Dans cette catégorie, nous retrouvons également les proches aidants et les bénévoles qui vont dans une installation du CISSS de Chaudière-Appalaches.

**M10**

**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 (autres que greffées) qui subiront une procédure immunosuppressive (radiothérapie, oncologie)**

La trajectoire est présentement en cours d'élaboration pour ces personnes.

**M11**

**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une intubation dans les 48 prochaines heures.**

Cela ne s'applique pas à beaucoup de situations. Par exemple, il pourrait s'agir d'une personne admise à l'hôpital depuis deux semaines qui se détériore sur le plan respiratoire et est transféré aux soins intensifs, mais n'a pas besoin immédiatement d'une intubation. Toutefois, si une intubation est envisagée dans les 48 heures qui suivent, il y aurait indication de le dépister (à nouveau puisqu'il aura été dépisté à l'admission 2 semaines plus tôt). Situation peu fréquente.

**M12**

**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une bronchoscopie dans les 48 heures pour les milieux qui n'utilisent pas systématiquement le N95.**

Cela s'applique aux nombreuses personnes qui subissent des bronchoscopies en externe pour des investigations de cancer du poumon ou autre maladie pulmonaire subaiguë à chronique.

Travaux en cours

**M13**

**Les contacts étroits et prolongés de cas COVID-19 sans symptômes sur recommandation du directeur de santé publique.**

Cette directive proviendra de la Direction de santé publique. Si une personne a été identifiée comme un contact d'un cas confirmé, elle se verra donner un rendez-vous de dépistage dans une clinique de dépistage ou d'évaluation. La personne devrait être en mesure de vous dire qu'elle vient se faire dépister sur recommandation de la santé publique, car elle a été identifiée comme un contact d'un cas confirmé.

**M14**

**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 en milieu de travail (autre que travailleurs de la santé) en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.**

Si nous devons faire ce genre de dépistage, les modalités seraient claires. De plus, cela doit avoir été une recommandation explicite de la santé publique. Si jamais une telle demande provenait d'un employeur, il pourrait être référé à l'équipe de santé au travail de la direction de santé publique (418 839-2070)  
Donc, pour choisir cette catégorie, vous devez avoir reçu des consignes claires.



**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 en milieu de garde ou scolaire en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.**

**M15**

Si nous devons faire ce genre de dépistage, les modalités seraient claires. Par exemple, on pourrait donner des rendez-vous dans les CDÉ-CDD en précisant qu'il s'agit d'une étude de prévalence du groupe M15.

Donc, pour choisir cette catégorie, vous devez avoir reçu des consignes claires.

**Important :**

Il ne faut pas dépister les personnes rétablies dans les trois derniers mois suivant le test positif.

**Les personnes sans symptômes compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration en milieu de vie collectif avec hébergement (ex. : refuge pour personnes en situation de vulnérabilité sociale, milieu carcéral, centre jeunesse, RAC, foyer de groupe, etc.).**

**M16**

Les personnes qui nous intéressent dans ce groupe sont celles qui intègrent une RAC ou un foyer de groupe. Ces dernières sont dépistées par l'infirmière du milieu de vie.

**Important :**

Il ne faut pas dépister les personnes rétablies dans les trois derniers mois suivant le test positif.

**Travailleurs de la santé sans symptômes compatibles de la COVID-19 dans le cadre d'un dépistage systématique.**

**M17**

Si nous devons faire ce genre de dépistage, les modalités seraient claires. Par exemple, on pourrait donner des rendez-vous dans les CDÉ-CDD en précisant qu'il s'agit d'une étude de prévalence du groupe M17. Nous pourrions également prévoir du dépistage directement dans le milieu de travail comme ça a été le cas avec les employés des CHSLD. Dans tous les cas, vous allez recevoir des consignes claires.

Tous les titres d'emploi du CISSS de Chaudière-Appalaches sont incluses dans cette catégorie.

**Important :**

Il ne faut pas dépister les personnes rétablies dans les trois derniers mois suivant le test positif.

**Personne sans symptômes compatibles de la COVID-19 dans le cadre de l'application de programmes de gestion des entrées dans les régions isolées.**

**M18**

Cette catégorie inclut entre autres, les voyageurs qui ont besoin d'un test de dépistage dans le cadre de leur travail ou pour retourner dans leur pays d'origine.

Si vous devez l'utiliser pour d'autres situations, les consignes seront claires.

**Les personnes atteintes de la COVID-19 qui sont considérées guéries sur la base des critères cliniques, mais dont l'exigence de TAAN négatif en fin de la COVID-19 est recommandée par l'INSPQ.**

**M19**

Cela s'applique aux personnes hospitalisées atteintes de COVID-19 avant de pouvoir lever l'isolement (après un certain nombre de jours défini par l'INSPQ).

**Travailleur de la santé/stagiaire/étudiant/médecin sans symptômes compatibles de la COVID-19 qui passe d'une région à forte endémicité vers une région à faible endémicité.**

**M20**

Ces personnes peuvent aller en CDD-CDÉ lorsque par exemple, elles reviennent de plusieurs jours ou semaines de travail à Montréal (ou autre région à fort endémicité).

Autre exemple : une personne qui travaille dans un CHSLD chaud et qui doit aller dans un CHSLD froid.

Ces personnes vont être guidées par la direction des ressources humaines de Chaudière-Appalaches (ou toutes autres directions qui demandent à la personne d'aller se faire dépister).

Cette catégorie inclut également le personnel d'agence.

**Autres indications à la discrétion des directeurs de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un agent de prévention et de contrôle des infections.**

**M21**

Des consignes claires vont vous être données si vous devez utiliser cette catégorie.

---

**Toute autre indication non documentée.**

Toute personne qui demande un test de dépistage et qui ne correspond à aucune des 21 autres catégories.

Exemples :

**M22**

- Les visiteurs en CHSLD (ou autre milieu)
- Dépistage dans les centres de prélèvements

---

**Les personnes de cette catégorie n'ont pas de symptômes compatibles avec la COVID-19.**